

Acte rendu exécutoire après
publication le
26 février 2021

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

La demande d'agrément pour ce nouvel équipement Espace de Vie Sociale itinérant
nommé AESIA est adressée à la CAF de l'Orne.

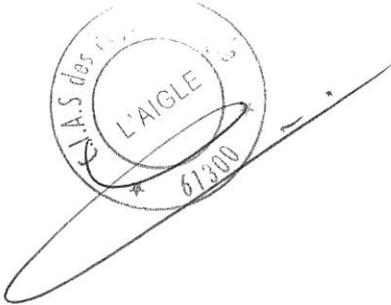
Le projet social serait pour la période avril 2020 - décembre 2021.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

➤ **VALIDE** le projet social ci-annexé.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.



1)



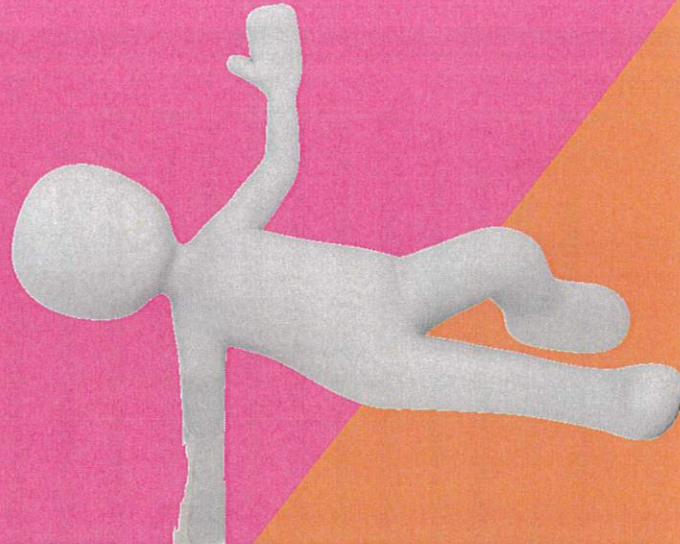
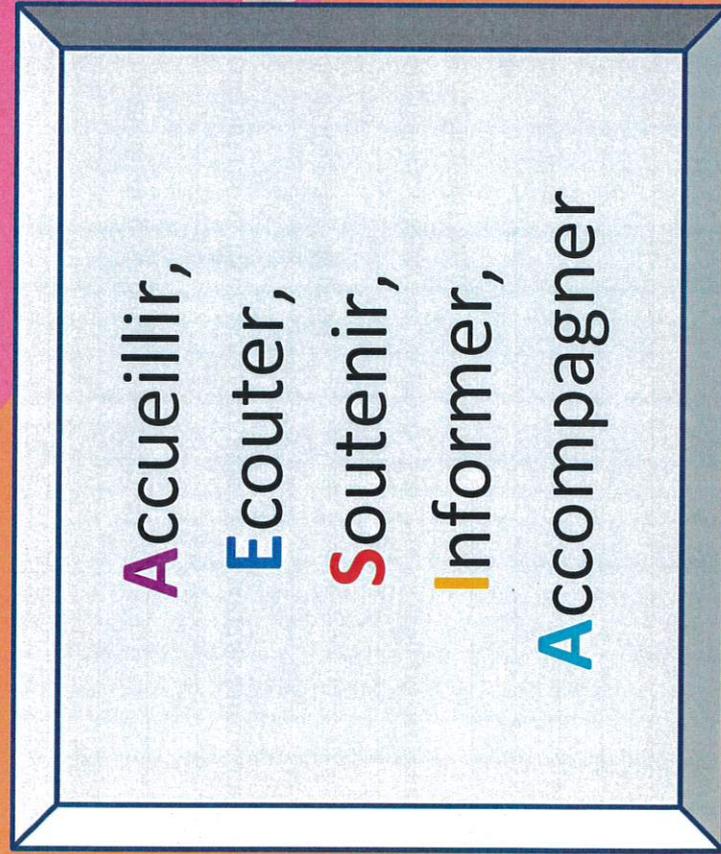
Pôle Animation

**CIAS des pays de
L'Aigle**

Projet Social

2020-2021

Espace de Vie Sociale AESIA



Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-A1
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021



Sommaire

I. Table des matières

Sommaire

I - Demande d'agrément pour la période avril 2020 au 31 décembre 2021 10

II - Du contexte à la naissance du projet 7

1 - Rappel de l'histoire du territoire en lien avec l'animation sociale 7

Les centres sociaux associatifs 7

L'espace de vie sociale à Rai 7

Les modifications du périmètre du territoire 8

2 - Le CIAS et le Pôle Animation 8

3 - La Convention Territoriale Globale 8

4 - Pourquoi un EVS ? 9

III - La méthodologie mise en œuvre 11

1 - Le mode de gouvernance du projet un mode de gouvernance participatif 12

2 - Le recueil de données du territoire 14

3 - La communication comme point de départ (nom, flyer, courrier, rencontres pour se faire connaître...) 15

L'identification de l'EVS 16

La communication écrite sur la mise en marche du diagnostic du projet 17

Rencontres avec les élus et partenaires du territoire 17

La préparation des futures itinérances (lieux disponibles, échanges sur les projets, lien entre les habitants des communes et le CIAS...) 17

4 - Un diagnostic à poursuivre en mode participatif auprès des habitants 18

La participation à des événements communaux 18

L'organisation d'animations pour multiplier les rencontres 18

Le diagnostic partagé 18

5 - Evaluation 19

IV - Synthèse du diagnostic de territoire	20
Le recueil des besoins et attentes du territoire (rencontres avec les maires, secrétaires, acteurs de l'animation locale, habitants...)	20
1 - Du côté des habitants	21
2 - Du côté des acteurs de la vie sociale	22
3 - Du côté des élus municipaux	23
4 - Du côté du groupe Animation de la Vie Sociale de la Convention Territoriale Globale	25
5 - Les premiers besoins identifiés	27
V - Du diagnostic aux objectifs : les grandes orientations	27
VI - Le calendrier du projet	29
VII - Les moyens au service du projet social	31
1 - Moyens humains	31
2 - Moyens matériels	31
3 - Moyens financiers	31
Budget prévisionnel 2020	33
Budget prévisionnel 2021	34
4 - Le développement et l'entretien du partenariat	36
5 - Les actions au service du projet	36
ANNEXES	42

I - Demande d'agrément pour la période avril 2020 au 31 décembre 2021

Le projet d'EVS sur le territoire de la CDC des Pays de l'Aigle est née de la volonté de la collectivité et de la CAF de répondre à des problématiques de manière participative, productive, positive, sans attendre que toutes les réponses soient apportées par les pouvoirs publics. Nous pensons que chacun peut prendre part à une amélioration de son quotidien, créer, proposer, innover... et que collectivement, nous pouvons nous prendre en main.

Dans le cadre la Convention Territoriale Globale, un groupe Animation de la Vie Sociale a été constitué, car dans l'Orne, et sur notre territoire particulièrement, de nombreuses familles n'ont pas accès aux structures de l'animation de la vie sociale, ne peuvent faire valoir tous leurs droits, et sont dans des situations parfois très délicates.

C'est dans ce contexte que nous avons souhaité développer un projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant sur le territoire de la CDC des Pays de l'Aigle, en complément du Pôle Animation Sociale, agréé centre social depuis 2013.

Notre projet pour 2020-2021 s'articule autour de 3 axes :

- Connaître et se faire connaître
- S'ouvrir au territoire afin de faciliter l'accès aux droits, aux services, aux loisirs, à la culture, et briser l'isolement.
- Construire un espace d'accueil, d'écoute, d'expression, permettant aux habitants de concevoir et réaliser leurs projets.

Nous souhaitons être au plus proche de la population pour mieux repérer les besoins, les attentes et les difficultés des habitants, en maintenant une attention particulière pour réaliser un diagnostic permanent, tout en favorisant l'expression des habitants et en accentuant le partenariat avec les acteurs locaux.

Notre projet se veut :

- participatif, en profitant de l'enthousiasme suscité par le projet sur le territoire,
- facilitateur de rencontres, avec des actions transversales pour croiser les publics et les générations,
- ancré sur le territoire et innovant, en ouvrant le territoire plus largement sur le volet numérique, en en s'appuyant sur les ressources locales.

Nous croyons fortement à la pertinence de notre projet, et sommes attachés à la réalisation d'un diagnostic permanent. C'est en maintenant notre attention au quotidien que nous trouverons avec les habitants les réponses à leurs problématiques du quotidien et développerons leur pouvoir d'agir.

Dans un monde de plus en plus individualiste, il est important de favoriser les échanges, les rencontres, les mixités.

Pour ces raisons, nous demandons d'agréer notre projet social pour la période avril 2020 - décembre 2021.

II - Du contexte à la naissance du projet

1 - Rappel de l'historique du territoire en lien avec l'animation sociale

Les centres sociaux associatifs

L'histoire de l'animation sociale sur le territoire des Pays de l'Aigle commence dans les années 1990 avec le premier contrat de projet élaboré sous la direction de Samuel LETERME, avec le soutien de Madame WALTER, conseillère municipale à la ville de l'Aigle. Une association est née, agrée centre sociale par la CAF de l'Orne, sous le nom de CASA (Centre d'Animation Sociale Aiglon). Les témoignages d'habitants du quartier relatent également l'existence plus ancienne d'une association ouverte en soirée ainsi que les mercredis et samedis à la journée. Le local dédié à cet accueil étant devenu trop petit, et la gestion devenant trop compliquée, le Maire de la ville accompagné de bénévoles du quartier notamment, ont œuvré pour la création du premier centre social sur le territoire.

Deux autres associations travaillant pour le maintien et le développement du lien social existaient sur deux autres quartiers de la ville de l'Aigle : à Blaizot et aux Vaux. Ces deux associations ont fusionné en 2006 pour devenir le centre social Unicités.

En 2012, pour faire face à diverses difficultés récurrentes des deux centres sociaux CASA et Unicités, les Conseils d'Administrations respectifs de ces deux associations ont décidé de dissoudre leur bureau. C'est ainsi que le CIAS des Pays de l'Aigle, sûr de l'utilité et de la nécessité de maintenir une structure d'animation sociale sur le territoire, a repris en gestion direct ces centres sociaux pour n'en faire qu'un. Le Pôle Animation Sociale est ainsi né, basé sur un projet social pour la période 2013-2016.

Si rien n'est suivie une réorganisation des personnels des deux ex-centres sociaux, afin de trouver la place de chacun dans un centre social unique, avec une gestion totalement différente, des règles et habitudes de travail fixées désormais par la fonction publique territoriale, et des attentes nouvelles de la collectivité, de la CAF, et des partenaires du territoire.

L'espace de vie sociale à Rai

Une autre association très active existait à Rai : Rai'Animation, agrée Espace de Vie Sociale par la Caf de l'Orne. Cette association proposait des actions pour tous types de public, à destination des habitants de la commune de Rai principalement. Le Pôle Animation avait l'habitude de travailler en partenariat avec cet EVS. Diverses raisons ont amené l'association à être dissoute en octobre 2019.

Ainsi le travail de coordination réalisé entre les deux structures de l'animation sociale agréée sur le territoire revient désormais uniquement au Pôle Animation Sociale. Or le territoire de la CDC des Pays de l'Aigle est vaste, et l'implantation du centre social au sein d'un quartier qualifié « Politique de la Ville » entraîne déjà un vaste travail d'accompagnement des familles du quartier. Le centre social ayant la volonté de favoriser et développer le lien social sur l'ensemble du territoire intercommunal, en partenariat et en coordination avec les associations et structures locales, devait imaginer des solutions nouvelles pour se donner les moyens d'atteindre ses ambitions.

Les modifications du périmètre du territoire

Le territoire de la CDC des Pays de l'Aigle s'est considérablement agrandi depuis 2013. En effet, une première fusion de territoire s'est opérée en 2013 entre le Pays de l'Aigle, le Pays de la Marche et la commune des Aspres. Puis en 2017, pour atteindre le minimum de 15000 habitants prescrit par la loi NOTRE, ce territoire désormais nommé Pays de l'Aigle et de la Marche, fusionne avec le territoire voisin de la Ferté en Ouche, donnant naissance au territoire actuel : Communauté de Communes des Pays de l'Aigle. Ce territoire est désormais constitué de 32 communes réparties sur une superficie de 546 km².

2 - Le CIAS et le Pôle Animation

Le CIAS des Pays de l'Aigle œuvre sur le territoire en mettant en œuvre des projets, actions et services à destination de tous types de public. Il anime une action générale de prévention et de développement social local. Il s'est organisé de manière à répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants. Ainsi il se compose de plusieurs Pôles, ayant chacun des missions spécifiques :

- Le Pôle Petite Enfance : constitué notamment d'une Maison de la Petite Enfance (multi-accueil), d'une halte-garderie et d'un Relais Petite Enfance.
- Le Pôle Solidarité Insertion : destiné à mettre en place les aides sociales légales et facultatives, l'aide alimentaire, ou encore l'aide à la mobilité.
- Le Pôle Personnes Âgées et Handicapées : constitué d'une Résidence Autonomie, d'un EHPAD et d'un service de portage de repas à domicile.
- Le Pôle Animation Sociale : agréé centre social par la CAF de l'Orne depuis 2013, et qui met en place un projet d'animation globale pour et avec les habitants du territoire.
- Le Pôle Coordination Sociale Locale

L'action de ces différents Pôle est coordonnée par le CIAS, et le travail en commun, tant dans les projets au bénéfice des habitants que dans la mutualisation des moyens, est privilégié dans un but de transversalité et d'unité de l'action sociale globale. Le CIAS des Pays de l'Aigle et ses différents Pôles, travaillent en harmonie et en cohérence avec les nombreux acteurs du service aux personnes, pour l'ensemble de ses missions.

3 - La Convention Territoriale Globale

En juillet 2019, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne et la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle signaient ensemble la première Convention Territoriale Globale du Département. Cette convention renforce encore le partenariat entre les deux structures, dans l'objectif de mettre

en commun les connaissances, savoirs et compétences de chacun au service de projet cohérents et coordonnés à destination des habitants du territoire.

Ainsi des projets nouveaux émergent petit à petit, dans des domaines repérés comme essentiels : l'animation de la vie sociale, la petite enfance et le soutien à la parentalité, l'enfance et la jeunesse, l'accès aux droits, le logement. Des groupes de travail co-animés par des élus et des techniciens de diverses structures ont été constitués. Un travail d'échanges interpersonnels et de diagnostic a dès lors été entamé, et les premiers projets n'ont pas mis de temps à émerger.

C'est ainsi que, partant du constat que le territoire était inégalement pourvu en animations et en services, et qu'il était nécessaire de travailler au maintien et au développement du lien social sur l'ensemble du territoire (comme le fait le centre social, mais avec un rayon d'action trop important pour lui seul), le projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant est né.

4 - Pourquoi un EVS ?

Le projet d'un Espace de Vie Sociale Itinérant est né du groupe de travail « Animation de la Vie Sociale » mis en place dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée entre la Caf de l'Orne et la CDC des Pays de l'Aigle.

Ce groupe de travail, constitué d'élus du territoire et de techniciens en provenance de plusieurs structures servant les habitants, a débuté sa réflexion en mode participatif, pour établir un état des lieux des problématiques et besoins repérés par chacun.

Deux grandes orientations sont rapidement apparues, en termes de problématiques principales liées à l'animation de la vie sociale :

- L'information et la communication,
- L'équité territoriale.

Concernant l'information et la communication, il apparaît clairement que c'est une faiblesse sur le territoire. De nombreuses animations et services sont proposés sur le territoire, mais les habitants ne semblent pas suffisamment informés des propositions qui leur sont faites. Il en est d'ailleurs régulièrement de même pour les élus communaux et leurs agents de mairie. La multiplication des outils de communication est un levier sous-utilisé par les structures, pour diverses raisons. Néanmoins face à la multitude d'outils à disposition et aux habitudes variables des habitants en termes de recherche de l'information, il est nécessaire de construire une stratégie adaptée de communication, afin d'informer le plus d'habitants possible, tout en adaptant les modes de communications utilisés par rapport au message et au public.

De nombreuses idées ont émergé du groupe de travail : l'information directe à destination des maires et agent d'accueil des mairies, entretiens réguliers avec ces mêmes personnes afin de recenser régulièrement les besoins et attentes des habitants de leur commune, investir les lieux de passage et d'attente pour diffuser les informations, valoriser l'existant sur le territoire, rénover et multiplier les supports de communication pour les adapter aux publics ciblés.

Cette thématique est importante et intéressante, et la mise en œuvre du projet Espace de Vie Sociale doit en tenir compte, à la fois dans l'utilité pour valoriser et communiquer sur le projet et ses atouts pour les habitants du territoire, mais également parce que cet EVS peut jouer un rôle essentiel dans la diffusion de l'existant en termes d'animation et de service disponibles pour les habitants. Enfin l'EVS, dans sa mission de coordination

de l'animation de la vie sociale, permettra la mise en réseau d'associations et structures d'animation dont l'action et la complémentarité ne sont pas toujours valorisées.

La seconde orientation définie par le groupe concerne l'équité territoriale. Les constats réalisés par les acteurs du groupe AVS montrent que nombreux services et animations sont centrés sur la ville pôle de la CDC des Pays de l'Aigle, à savoir la ville de l'Aigle. Or il apparaît que le territoire est vaste (546 km²), et que la mobilité est souvent un frein dans l'accès aux services et aux droits ainsi que dans la participation à la vie locale, à l'animation sociale, la culture, les loisirs.

De nombreuses associations sont présentes sur le territoire, certaines communes étant très animées et « vivantes ». Mais là encore leur existence est souvent méconnue ou peu valorisée. Néanmoins ces structures participent activement à l'animation de la vie sociale sur le territoire et au maintien du lien social. C'est une force sur laquelle un EVS doit s'appuyer, mais qu'il peut également épauler pour faire perdurer son activité et développer son potentiel.

Le constat est également fait que de nombreuses personnes sont isolées, du fait du territoire rural au sein duquel les habitations sont parfois loin les unes des autres, du fait également du vieillissement de la population (certaines personnes n'ont pour seule visite que le facteur par exemple), et du fait du manque d'animation qui permettraient les rencontres, les échanges, et le développement du lien social.

Les 32 communes qui composent la CDC des Pays de l'Aigle n'ont certes pas le même nombre d'habitants, pas la même typologie de population, pas les mêmes envies, besoins, attentes, et ne rencontrent pas les mêmes problématiques. Les habitants de ces communes ne bénéficient pas non plus du même accès aux droits, services, animations. Or certaines communes sont éloignées de la ville Pôle, d'autres moins, certains habitants sont plus mobiles que d'autres mais les frais kilométriques sont un facteur à prendre en considération, certaines communes sont plus informées que d'autres sur les possibilités qui leur sont offertes.

Il apparaît un déséquilibre entre les habitants selon qu'ils demeurent sur telle ou telle commune. Or il est plus que souhaitable que chacun, quelle que soit sa situation résidentielle, financière, sociale, familiale, professionnelle ou personnelle, ait accès dans la mesure du possible aux mêmes animations, services et droits. C'est pourquoi l'idée de rechercher une équité territoriale est apparue rapidement au sein du groupe. L'égalité n'aurait pas de sens, car les besoins et attentes ne sont pas forcément les mêmes sur chaque commune, et il serait impossible d'installer une structure d'animation de la vie locale sur chaque commune. De plus, certaines communes sont déjà actives grâce aux habitants qui travaillent ou donnent de leur temps pour les autres. C'est donc une équité territoriale qui doit être recherchée : à chacun selon ses besoins.

En termes d'animation de la vie locale, le constat est le même. Les communes n'ont pas les mêmes possibilités quant à la construction de projets par et avec les habitants. C'est une des missions du centre social, mais celui-ci, de par sa situation au sein d'un quartier politique de la ville, et de par l'ampleur du territoire à couvrir, ne peut en l'état remplir cet objectif pour l'ensemble des communes de son champ d'action, bien qu'il rayonne sur tout le territoire ou presque.

Très rapidement une solution a été proposée par le groupe AVS pour tenter de réduire ces inégalités territoriales. Il s'agit d'un projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant. L'itinérance est présentée comme le moyen de se rendre sur tout le territoire, et de s'adapter presque au jour le jour aux besoins et attentes des habitants, en construisant avec eux leurs projets pour demain. C'est également un outil qu'il est nécessaire de penser pour qu'il soit un

facilitateur du lien social. En effet, historiquement les lieux de rencontre et d'échange ont disparu petit à petit du paysage des villages : cafés, restaurants, bureaux de poste... La place du village comme on peut se la représenter il y plusieurs dizaines d'années (investie par de nombreux habitants qui se retrouvaient pour discuter, jouer...) n'est plus occupée de la même manière et parfois même désertée. Les élus soulignent également un changement radical dans les relations avec leurs administrés. Les habitants sont de moins en moins nombreux à franchir la porte des mairies, les nouveaux arrivants ne viennent plus se présenter en mairie. Peu à peu le lien social s'est détérioré, le collectif faisant place à l'individualisme pour diverses raisons, voulues ou non.

Un EVS itinérant, qui investirait la place du village avec café, jeux... pourrait être un moyen de retisser ce lien, de recréer des échanges, de faire naître de nouvelles solidarités et de nouveaux projets.

Au cours des échanges entre les membres du groupe de travail AVS, les actions déjà itinérantes sur le territoire ont été énumérées : Ludothèque, RAM, LAEP, Ecrivain public, animations sportives...

D'autres actions ou services ont été relevés comme ayant la possibilité rapidement d'être itinérants : Webradio de la MJC, médiathèques avec le prêt de biens culturels, EPN... Il est fait état également d'expériences locales qui fonctionnent très bien. Par exemple des ateliers numériques sur la commune de la Ferté en Ouche, pour lesquels une fréquentation importante est enregistrée du fait de la nécessité de maîtriser un minimum l'outil informatique ne serait-ce que pour les démarches administratives qui sont de plus en plus dématérialisées, mais également pour des activités de loisirs (classement de photos...).

Le projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant, pourra ainsi s'appuyer sur les manifestations locales et sur les actions existantes pour exporter certaines de celles-ci et communiquer auprès de chacun sur l'offre existante notamment.

Ainsi un triple objectif pour le projet EVS Itinérant découle de ces échanges et constats :

- Animer la vie locale faisant se rencontrer les habitants,
- Réaliser un diagnostic permanent des attentes et besoins des habitants, une veille sociale,
- Déplacer et proposer des actions à tous les habitants en fonction des besoins :
 - Services
 - Informations
 - Loisirs
 - Culture

III - La méthodologie mise en œuvre

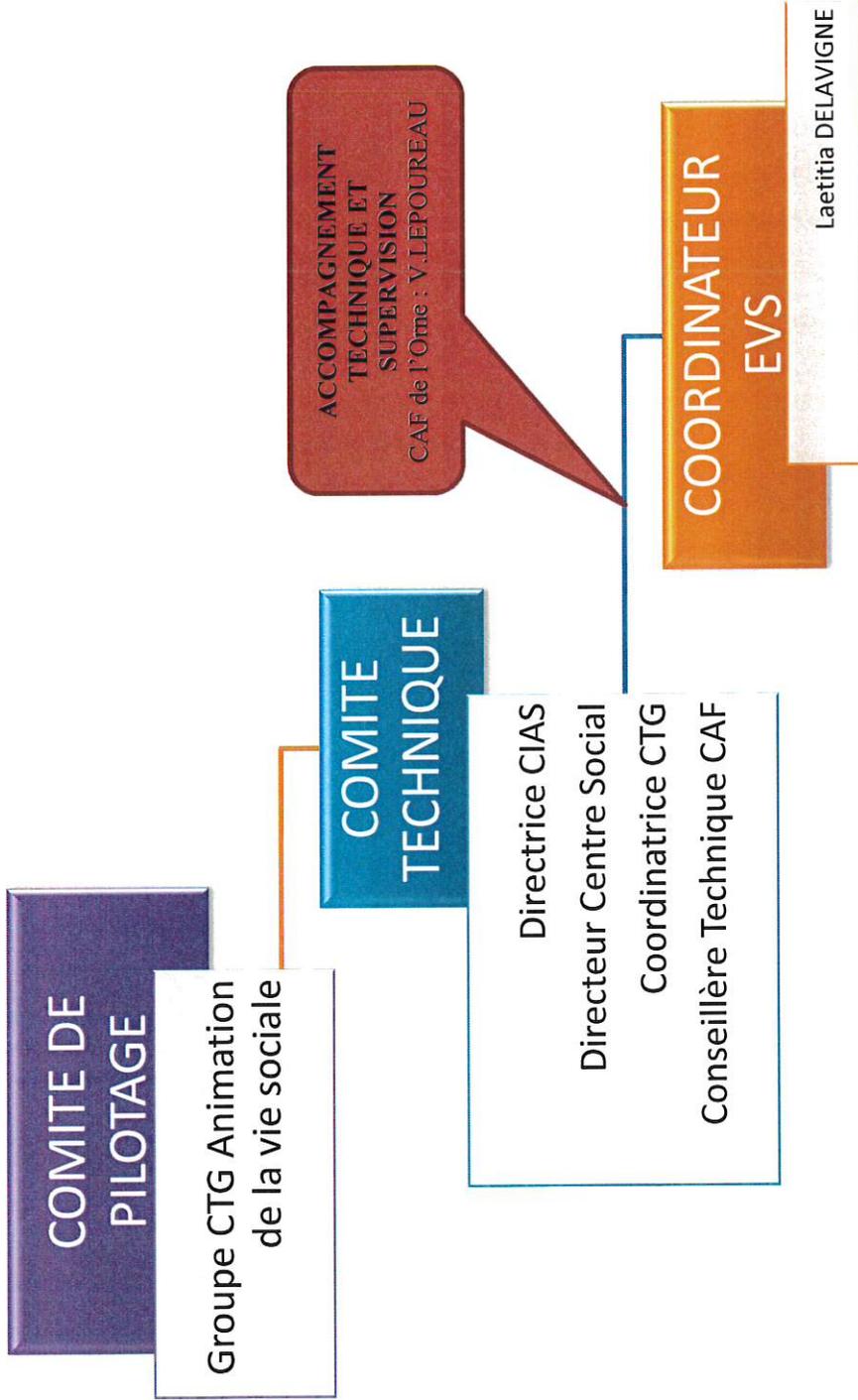
Lors de la dernière réunion du groupe AVS, les participants se sont mis d'accord sur les étapes suivantes à suivre afin d'avancer sereinement et sereinement dans le projet EVS Itinérant :

- Recrutement d'un coordinateur de l'EVS, afin de l'associer à la conception du projet.

- Réalisation d'un premier diagnostic de territoire, permettant d'établir une première prise de contact avec les élus et acteurs de l'animation sociale du territoire, ainsi que de faire un premier état des lieux de l'existant et de certaines attentes.
- Définir un mode de gouvernance adapté, en prenant en compte également le renouvellement en cours du projet social du centre social et donc dans une optique de globalisation, de cohérence et de coordination de l'animation de la vie sociale sur le territoire.
- Rédiger un projet social pour une année et le proposer en Conseil d'Administration de la CAF de l'Orne en fin d'année 2020.

1 - Le mode de gouvernance du projet un mode de gouvernance participatif

Pour qu'un tel projet fonctionne, il est nécessaire qu'habitants, élus, techniciens acteurs de la vie sociale soient associés et partie prenante de celui-ci. Le projet est né dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, du groupe constitué pour développer l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire. Ce groupe constitué d'élus et techniciens a été productif et volontaire dans la mission qui lui a été confiée. Il apparait opportun qu'il soit le constituant central du mode de gouvernance du projet, tout comme pour le projet social du centre social qui doit être renouvelé.



Accusé de réception en préfecture
 061-200072387-20210216-2021-0216-012-A
 Date de télétransmission : 02/03/2021
 Date de réception en préfecture : 02/03/2021

Il est envisagé et souhaité d'associer des habitants du territoire au comité de pilotage. Cependant au stade actuel du projet, et compte tenu du contexte sanitaire depuis mars 2020, cette recherche n'a pas pu aboutir concrètement.

Cette configuration permet de confronter les points de vue de personnes dont les visions sont complémentaires, en s'appuyant sur des compétences variées. La composition du comité de pilotage peut évoluer au gré des disponibilités, mais également des rencontres et de l'appétence des habitants, techniciens et élus du territoire. Le nombre de ses membres sera néanmoins limité à 12 personnes, dont au minimum 2 élus de territoire.

Le comité de pilotage se réunira au minimum deux fois par an, et pourra être ponctuellement réuni à la demande du comité technique.

Le comité technique se réunira au minimum quatre fois par an, et pourra être sollicité à tout moment par divers moyens de communication par la coordinatrice EVS.

Un accompagnement technique et une supervision seront réalisées, comme pour le centre social, par Valérie LÉPOUREAU, Conseillère Technique CAF de l'Orne.

2 - Le recueil de données du territoire

Un premier diagnostic a été entamé dès recrutement de la coordinatrice EVS. Afin de réaliser celui-ci, plusieurs méthodes et outils ont été élaborés et mis en œuvre :

- Un guide d'entretien directif à destination des habitants du territoire
- Un guide d'entretien semi-directif à destination des acteurs de la vie sociale du territoire
- Un guide d'entretien semi-directif à destination des maires de chaque commune du territoire

Les entretiens avec les habitants

Le recueil de la parole des habitants est essentiel dans la construction d'un projet social. Le guide d'entretien a été construit de manière à balayer un nombre important de thématiques, tout en restant concis dans sa globalité. En effet, les questionnaires trop longs à renseigner, quel que soit le mode de passation de ceux-ci, n'apportent que peu de résultats du fait d'un désintéressement rapide des personnes questionnées. Le guide d'entretien, en plus des questions sur la connaissance des personnes interviewées, s'attache aux thématiques suivantes : le ressenti dans sa commune, la participation à la vie de la commune, le lien social entre habitants, la participation aux animations et activités proposées sur la commune et sur d'autres communes, les souhaits en termes d'animations et d'activités, la connaissance des services proposés par le CIAS des Pays de l'Aigle, dont les actions du centre social, les moyens de communications utilisés pour s'informer,

Du point de vue méthodologique, ce questionnaire a tout d'abord été proposé directement par la coordinatrice EVS aux habitants du territoire lors de manifestations locales, ou lors d'activités régulières. Le contexte sanitaire a nécessité une réorganisation du mode de passation du questionnaire. Ainsi celui-ci a été adapté pour être mis en ligne sur Internet. 169 questionnaires ont été renseignés malgré les conditions particulières. Un guide d'entretien ou questionnaire plus spécifique pour approfondir certaines thématiques sera réalisé au début de l'année 2021. Ce guide/questionnaire sera systématiquement proposé lors de la rencontre de la coordinatrice EVS avec les habitants du territoire, dans le cadre de sa participation aux animations locales notamment.

Les entretiens avec les maires

Tous les maires de la CDC des Pays de l'Aigle ont été informés par courrier signé du Président de la CDC de la mise en place d'un diagnostic dans le cadre du projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant. Ce courrier informait également de la prise de contact à venir par la coordinatrice de l'EVS pour s'entretenir avec le maire. Ainsi pratiquement toutes les communes ont été contactées, et les entretiens ont rapidement débutés.

Cependant le contexte politique puis sanitaire ont mis en suspend un certain nombre d'entretiens prévus. En effet, la crise sanitaire et le confinement n'ont pas permis d'honorer certains rendez-vous qui seront reportés en cette fin d'année 2020. De plus, l'année 2020 étant une année électorale, certains maires sortants ne se représentaient pas, d'autres n'ont pas été réélus. Ainsi un entretien avec le nouveau maire de certaines communes déjà visitées sera reprogrammé en cette fin d'année 2020 également.

La moitié des maires du territoire (15 maires et/ou adjoints et/ou secrétaires de mairie) ont été rencontrés par la coordinatrice de l'EVS. Tous ont réservé un accueil correct et ont semblé intéressés par le projet et ses perspectives pour les communes.

En parallèle de la passation de ces entretiens, des recherches ont été réalisées afin d'établir une image typologique du territoire de la CDC des Pays de l'Aigle. Une fiche identitaire pour chaque commune a été réalisée. Cette fiche sera mise à jour régulièrement au fil des changements identifiés ou des éléments nouveaux dont l'EVS prendra connaissance tout au long de la réalisation du projet social.

Ces fiches identitaires ont été construites en collectant et croisant des données statistiques (INSEE, CAF...) et les éléments recueillis par entretien auprès des mairies et des habitants.

Au sein de chaque fiche identitaire, on retrouve notamment des éléments sur les coordonnées du maire et de la Mairie, la typologie de la population, les motifs de venue des habitants en mairie, les associations existantes, les animations ponctuelles ou régulières mises en place, les locaux disponibles en prêt pour des actions de l'EVS, les besoins exprimés par la mairie, ceux exprimés par les habitants, les moyens de communication utilisés par la mairie, les services, commerces et écoles situés sur la commune.

Les entretiens avec les acteurs de la vie sociale

Les entretiens avec les acteurs de la vie sociale ont également été entamés, avec notamment 3 entretiens réalisés avec la MJC de l'Aigle, le médecin et la puéricultrice de PMI intervenant sur le territoire de la CDC des Pays de l'Aigle, ainsi que la Directrice Générale des Services de la commune de la Ferté en Ouche, commune nouvelle et rattachée en 2017 à la CDC des Pays de l'Aigle. Plusieurs associations ou acteurs de la vie locale ont été repérés, du fait de leur forte activité sur le territoire. Les prises de rendez-vous avec ceux-ci seront de nouveau programmées en fin d'année

3 - La communication comme point de départ (nom, flyer, courrier, rencontres pour se faire connaître...)

La communication et l'information sont un point faible de notre territoire. C'est pourquoi il a été fait le choix de débiter la mise en œuvre du projet et notamment du diagnostic en travaillant activement la communication. Trois grands points ont été travaillés en amont de la mise en route du

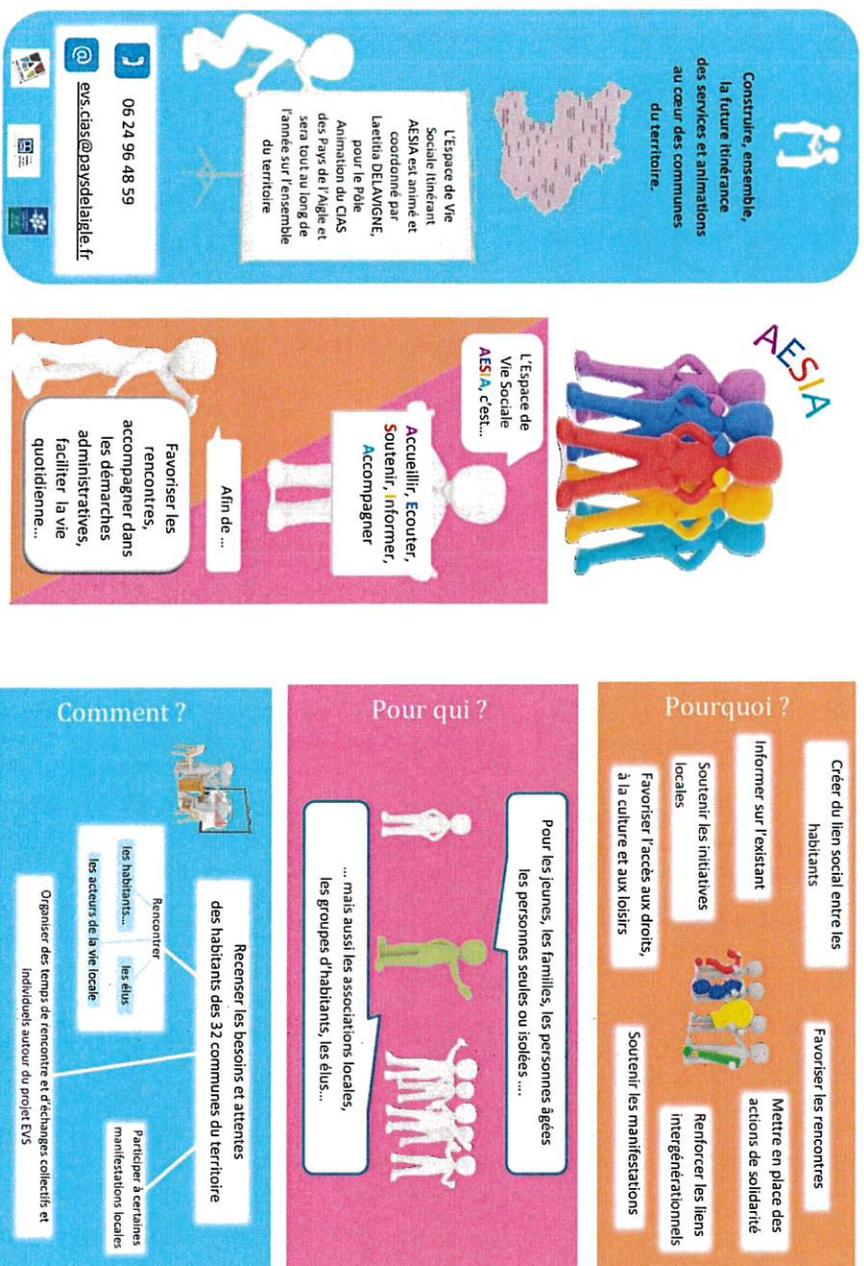
diagnostic :

- L'identification de l'Espace de Vie Sociale
- La communication écrite sur la mise en marche du projet et de son diagnostic

Accusé de réception en préfecture
06/00072387-20210216-2021-016-2-A1
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

- Les rencontres et présentation aux partenaires, et élus du territoire

L'identification de l'EVS



permettant aux personnes de repérer immédiatement qu'il s'agit de l'Espace de Vie Sociale Itinérant (conserver ce nom aurait été une faiblesse, car il ne prend pas sens dans l'esprit du public et est trop long). L'EVS se nomme désormais AESIA, acronyme signifiant : Accueillir, Ecouter, Soutenir, Informer, Accompagner. Un logo a été réalisé par un agent du centre social chargé de la communication, ainsi que le visuel du support de communication, volontairement construit sur un format marque-page.

L'idée était de pouvoir marquer facilement les esprits lors des rencontres avec les partenaires, acteurs de la vie sociale et élus du territoire. Les notions d'animation de la vie sociale, de Centre Social, et d'Espace de Vie Sociale, on le sait, restent méconnues sur le territoire, ou incomprises, floues. Les explications en face à face permettent en règle générale de clarifier l'action des structures d'animation de la vie sociale, et de susciter la curiosité et l'envie de « voir » ce qui est possible. Néanmoins un support de communication distribué aux personnes rencontrées permet d'accentuer le propos, de se remémorer la rencontre et les explications en relisant le support, et d'en parler autour de soi.

Nous avons donc travaillé à la création d'un support de communication pertinent, mais également à la recherche d'une identité pour l'EVS itinérant, c'est-à-dire un nom et un visuel

Enfin, le contenu du flyer ainsi réalisé reprend les informations qui nous ont parues essentielles à la compréhension pour tout type de public de l'action de l'EVS : sa raison d'exister, ses objectifs, les personnes à qui il s'adresse, son mode d'action, le nom et les coordonnées de la coordinatrice.

La communication écrite sur la mise en marche du diagnostic du projet

Afin d'informer les élus de territoire, un courrier signé du Président de la CDC des Pays de l'Aigle, a été envoyé à tous les maires du territoire, en amont de la prise de contact téléphonique par la coordinatrice. Cette étape s'est avérée utile car lors de la prise de rendez-vous, les secrétaires et/ou maires n'ont pas été surpris de la démarche, ont affirmé être au courant du projet, et certains étaient même en attente de la prise de rendez-vous.

Par ailleurs, un article a été réalisé à destination du grand public, diffusé par le journal local ainsi que les moyens usuels de communication de la CDC et du CIAS : site Internet, Facebook.

Rencontres avec les élus et partenaires du territoire

Les rencontres avec les élus ont débuté en février 2020, suite à l'envoi du courrier à tous les maires du territoire. Les réactions ont été variables, mais dans la grande majorité des rencontres, un accueil positif et favorable a été réservé, malgré la période électorale à venir. Selon les disponibilités des maires et leur intérêt, les entretiens ont duré entre 15 minutes et 1h30, parfois uniquement avec le Maire de la commune, parfois avec des adjoints en plus, parfois également avec la secrétaire de mairie. 15 entretiens sur 32 communes ont été réalisés avant le début des élections puis du confinement. La prise de rendez-vous avec les Maires des communes non encore visitées, ainsi qu'avec les nouveaux Maires élus sur des communes déjà visitées, reprend en septembre 2020 avec l'objectif d'avoir rencontré tous les élus d'ici au premier trimestre 2021.

La préparation des futures itinérances (lieux disponibles, échanges sur les projets, lien entre les habitants des communes et le CIAS...)

La coordinatrice de l'EVS a été reçue par la moitié des Maires des communes du territoire. Les 15 Maires ont affirmé être prêts à mettre un lieu à disposition d'AESIA pour la mise en place des actions de l'EVS et pour l'organisation de réunions participatives.

Afin de poursuivre le diagnostic auprès des habitants, nous prévoyons d'organiser des animations ponctuelles variées en s'appuyant sur les ressources locales et les moyens du centre social. Des temps d'échange ont débuté entre la coordinatrice de l'EVS et les agents du centre social qui ont un rôle dans les premières itinérances d'AESIA pour la mise en place d'animations ayant vocation à permettre la rencontre avec les habitants : rôle de la famille, ludothécaire, animatrices familles et adultes, animatrice numérique, animateur sportif. Les ressources internes seront sollicitées dans la mesure du possible. Des agents du CIAS en fonction de leurs missions et des attentes du territoire, ainsi que des partenaires locaux vont être contactés également rapidement afin de co-construire les premières animations lorsque cela est possible.

A la demande des Maires rencontrés en début d'année 2020, un rendez-vous sera pris avec eux en début d'année 2021 afin de présenter les modalités de mise en place du CIAS dans la configuration qu'ils souhaitent : en Conseil Municipal, auprès de certains élus, et/ou aux secrétaires de Mairie.

4 - Un diagnostic à poursuivre en mode participatif auprès des habitants

La participation à des événements communaux

Lors des rencontres avec les élus municipaux, nombreux ont été les Maires qui ont d'ores et déjà fait la demande pour que l'EVS soit présent de certaines manifestations communales attirants un public important : fête communale, vœux aux habitants, galette des rois...

AESJA répondra dans la mesure du possible à ces invitations dès début 2021 afin d'introduire le projet EVS auprès des habitants, avec le concours des Maires. Ce sera l'occasion de débiter ou poursuivre les échanges avec les habitants mais aussi certaines personnalités importantes de la commune, liée à leur activité associative ou de communication. En effet certains maires ont fait la remarque que lors de ces événements communaux ils pourraient présenter la coordinatrice aux habitants, faire une présentation du projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant, et faire le lien entre la coordinatrice et des personnes qu'ils ont déjà ciblées.

L'organisation d'animations pour multiplier les rencontres

Afin de multiplier les possibilités de rencontres et d'échanges avec les habitants, nécessaire pour la réalisation d'un diagnostic pertinent et sur lequel se baser concrètement pour le développement d'activités et services adaptés aux besoins du territoire, la coordinatrice de l'EVS organisera, en lien avec les Maires, des animations spécifiques. Il s'agira d'animations jeux de société, créatives, sportives ou culturelles. Ces animations seront le prétexte à la rencontre. Aussi un animateur du centre social sera toujours présent pour animer l'activité, de manière à ce que la coordinatrice puisse prendre le temps avec les habitants, d'expliquer le projet EVS et de faire un état des lieux de leurs difficultés, problématiques, attentes, besoins ou autres envies.

Concrètement, un panel d'activités construites avec les animateurs du centre social sera proposé aux élus municipaux, ainsi qu'un calendrier établi en amont afin de ne pas « déshabiller » le centre social de son activité quotidienne.

Les Maires pourront, comme dans un catalogue, choisir avec la coordinatrice, le type d'animation le plus adapté aux publics de la commune, et une date. Rappelons que l'animation dans cette démarche n'est pas la finalité, mais un prétexte pour faire des rencontres et un réaliser un diagnostic de territoire, commune par commune. Cette méthodologie permet de lever certains freins qui existent lorsque des réunions sont organisées avec un but précis, mais qui peuvent effrayer la population ou ne susciter chez elle que peu d'intérêt.

Le diagnostic partagé

Un diagnostic est plus concret et abouti lorsqu'il est partagé. Le présent projet social a vocation à créer les contacts avec les habitants, les élus et les acteurs associatifs, de réaliser un diagnostic concret de territoire, commune par commune et Intercommunal, de faire connaître le projet d'EVS sur le territoire, et de proposer des actions construites avec les habitants en fonction de leurs attentes. Ce projet est valable pour une année, afin de

proposer un nouveau projet pour une période plus longue à compter de 2022, adapté aux besoins du territoire et en adéquation avec le diagnostic réalisé en 2020 et 2021 lors de la mise en œuvre du présent projet social.

Ainsi les données collectées au premier semestre 2021 permettront de réaliser un diagnostic que nous souhaitons partager lors de deux ou trois réunions de travail avec les habitants, élus et acteurs de la vie locale. Le diagnostic permettra un découpage territorial, comme il est souvent fait avec les bassins de vie ou les bassins d'emploi. Ici nous souhaitons réaliser un découpage territoriale de la CDC des Pays de l'Aigle en termes de bassin d'animation, en lien avec les besoins et attentes, ainsi que les possibilités de mobilité des habitants, critère qu'il nous semble important de prendre en considération sur notre territoire rural.

De ce découpage découlera l'organisation de deux, trois ou quatre « micro territoires » sur lesquels l'Espace de Vie Sociale organisera une réunion de partage autour du diagnostic réalisé.

5 - Evaluation

Le présent projet social sera évalué au fur et à mesure de l'année, ainsi qu'au mois de septembre pour une évaluation finale de celui-ci.

Chaque objectif opérationnel sera évalué selon les critères définis en amont. Pour réaliser celui-ci, plusieurs outils seront employés : entretiens et questionnaires courts auprès des habitants, des élus et des acteurs de la vie locale, échanges avec le comité technique et le comité de pilotage du projet.

CONSTAT N°1

⇒ *Les élus locaux sont tous prêts à mettre des locaux gratuitement à disposition de l'Espace de Vie Sociale pour l'accueillir sur leur commune.*

CONSTAT N°2

⇒ *Les mairies des communes du territoire sont insuffisamment renseignées sur l'offre de service à la population proposée par le CIAS notamment, et le territoire en général.*

2 - Du côté des habitants

De nombreuses données ont été collectées et analysées à partir des 169 questionnaires répondus. Ces informations précieuses vont permettre à AESIA de travailler avec les habitants dans le sens des propositions qu'ils ont pu faire, en lien avec les élus et acteurs associatifs locaux.

En les regroupant lorsqu'elles sont identiques ou très semblables, nous avons énuméré les souhaits d'animation exprimés par les habitants du territoire via les questionnaires passés en direct ou en ligne.

- | | | |
|------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|
| - Yoga | - City Stade | - Atelier culinaire |
| - Pétanque | - Scrabble | - Fête inter villages |
| - Carnaval | - Informatique | - Activités halloween / paques |
| - Escape Game | - Activités manuelles / Atelier créatif | - Ballade |
| - Cours de cuisine | - Spectacles pour enfants | - Lecture |
| - Tricot / crochet / couture | - Activités culturelles | - Jeux pour enfants |
| - Théâtre | - Activités sportives | - Jardinage |
| - Fête des voisins | - Musique | - Sortie vélo |
| - Ludothèque | - Piscine | - Fitness |
| - Activités pour les enfants | - Marche | - Transport d'ados vers l'Aigle |
| - Parcours santé | - Course à pied | - Activités sportives pour enfant |

- Animations temporaires

Les attentes exprimées par les habitants du territoire sont variables selon les communes et le profil des habitants. Néanmoins de nombreuses idées ont été exprimées, montrant une réelle attente en termes d'animations. Le fichier des communes est précieux puisque pour chacune d'elles, les attentes des élus et des habitants sont recensées et seront mises à jour presque en temps réel au gré des rencontres. C'est ce fichier qui permettra de justifier la proposition d'animations et services auprès des élus et habitants et d'appuyer les associations locales dans le sens des demandes identifiées.

CONSTAT N° 3

⇒ **Les habitants sont demandeurs d'animations variées, ils sont imaginatifs et force de proposition lorsqu'on les sollicite.**

CONSTAT N°4

⇒ **Les souhaits d'animations exprimés par les habitants sont très variables d'une commune à une autre.**

CONSTAT N°5

⇒ **Tous les publics semblent être en demande d'animations ou d'activités : les familles souhaitent des animations pour les enfants, leurs adolescents, pour eux même seul ou en famille.**

3 - Du côté des acteurs de la vie sociale

Différents acteurs ont été rencontrés par la coordinatrice de l'EVS, certains dans le cadre d'entretiens réalisés à sa demande afin d'enrichir le diagnostic, d'autres dans le cadre de réunions de certains partenaires qui ont invité la coordinatrice pour présenter l'action de l'EVS, d'autres encore de manière informelle.

Cette partie de la démarche de diagnostic n'est pas encore assez avancée pour établir des conclusions. Cependant les échanges ont permis d'établir certains constats.

CONSTAT N°6

⇒ *La commune de Glos la Ferrière (et notamment un quartier résidentiel récent) est identifiée comme abritant de nombreuses familles, pour lesquels la PMI intervient.*

CONSTAT N°7

⇒ *Le territoire de l'ancienne CDC de la Ferté en Ouche a été rendu peu accessible par les élus jusqu'à maintenant. Mais l'actuelle Directrice Générale des Services semble ouverte à la collaboration avec l'EVS pour le développement de l'animation de la vie sociale sur ce secteur.*

4 - Du côté des élus municipaux

Les maires rencontrés ont tous exprimés directement ou indirectement un intérêt pour le projet EVS. Certains sont en attentes de voir concrètement ce qui peut être proposé et la plus-value pour la commune, d'autres sont déjà prêt à accueillir des animations, des services, et plusieurs ont même des attentes et idées qu'ils ont pu exprimer, telles que :

- Ludothèque
- Journée citoyenne : nettoyage de la commune
- Formation informatique
- Animations ados
- Décorations de Noël
- Ecrivain public
- Permanence café en mairie avec navette pour les personnes éloignées
- Navettes marché de l'Aigle et autres démarches (médecins, piscine, cinéma, démarches administratives...)
- Coordination d'un repas le 25 décembre pour les familles et les personnes seules
- Moyens de garde d'enfants pour les personnes travaillant
- Présentation des services du CIAS en mairie une fois par an
- Centre de loisirs
- Animations familles
- Système de covoiturage type Resoap

Premiers effets positifs des rencontres avec les maires

Le confinement aura permis de voir les premiers effets des rencontres entre les Maires des communes et la coordinatrice d'AESEA. Plusieurs élus ont pris contact auprès de la coordinatrice durant cette période, afin d'obtenir des informations, de l'aide pour des situations individuelles particulières. Déjà en action, à la demande de la direction du CIAS, la coordinatrice a été chargée de contacter par téléphone tous les Maires afin d'identifier les problématiques qu'ils pourraient rencontrer dans cette période compliquée. Le travail de la coordinatrice a permis de trouver des solutions à des problématiques individuelles d'habitants ou d'orienter les demandes vers d'autres services. On a donc déjà pu voir que les Maires se saisissent d'AESEA, dans son rôle d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation vers les partenaires. Si le confinement et la période qui a suivi ont freiné le développement du projet et modifié les délais, priorités et modalités d'action, il aura tout de même permis de valoriser son utilité auprès des élus et de renforcer le premier contact établi.

5 - Du côté du groupe Animation de la Vie Sociale de la Convention Territoriale Globale

Lors des réunions de travail du groupe AVS dans le cadre de la CTG, d'autres constats ont été établis par les différents participants : élus et techniciens. Ces éléments ont été échangés entre nous et ont été la base de l'imagination du projet d'Espace de Vie Sociale Itinérant. Les éléments abordés concernent aussi bien la configuration géographique du territoire, que le contexte économique et social, ou encore la mobilité, le lien entre habitants et mairies, l'information et la communication, l'accès aux droits. Les constats suivants sont le reflet des problématiques les plus abordées en réunion de travail.

CONSTAT N°12

L'information et la communication sont une faiblesse sur le territoire. Il s'y passe beaucoup de choses en termes d'animation sociale, mais beaucoup d'habitants affirment n'être pas informés ou informés trop tard.

CONSTAT N°13

⇒ Des nombreuses animations ont lieu sur le territoire, mais ne sont pas suffisamment valorisées.

CONSTAT N°14

⇒ De nombreux services sont proposés et disponibles à l'Aigle, ville pôle du territoire. Cependant ces services sont inaccessibles pour beaucoup d'habitants, pour des raisons de méconnaissance et de difficultés de mobilité.

CONSTAT N°15

⇒ De nombreuses personnes sur le territoire sont isolées, du fait de la ruralité de notre Communauté de Communes, du vieillissement de la population et du manque d'animation permettant le maintien du lien social.

CONSTAT N°16

⇒ Les attentes et besoins en animation de la vie sociale sont très variables d'une commune à l'autre. Certaines communes sont très actives, d'autres beaucoup moins. L'offre de service et d'animation est inégalement répartie et tout le monde ne peut y accéder.

CONSTAT N°17

⇒ Il existe déjà des services itinérants, qui peuvent être la base de la proposition d'action sur les communes : Ludothèque, RAM, Ecrivain Public, Animations sportives...
⇒ D'autres actions ou services semblent prêts à être rendu itinérants rapidement : WebRadio de la MJC, médiathèques avec le prêt de biens culturels, Espace Public Numérique...

6 - Les premiers besoins identifiés

Pour résumer les constats réalisés dans le cadre du diagnostic de territoire, nous pouvons d'ores et déjà établir une liste des besoins identifiés comme étant prioritaires sur la plupart des secteurs de la CDC :

- Informer les élus municipaux et leur secrétaire des services existants sur le territoire, notamment ceux proposés par le CIAS des Pays de l'Aigle.
- Proposer des animations variées sur le territoire afin d'associer les habitants à la démarche du projet EVS.
- Etre visible rapidement sur l'ensemble du territoire par une présence forte et une stratégie de communication offensive.
- Approfondir l'état des lieux du territoire afin d'établir des priorités d'intervention, en termes de lieux et d'actions.

V - Du diagnostic aux objectifs : les grandes orientations

En réponse aux constats réalisés dans le cadre du diagnostic et aux premiers besoins identifiés, nous avons choisi de construire un mode d'action basé sur l'expérimentation, la multiplication des rencontres avec tous les acteurs du territoire pour approfondir le diagnostic, et d'avoir une stratégie « offensive », c'est-à-dire de ne pas être dans l'attente que les communes interpellent l'EVS, mais d'aller vers elles, de solliciter directement les Maires et structures du territoire, d'être force de proposition dans le temps de ce premier projet social. Il nous semble primordial, et encore plus dans le contexte sanitaire et social actuel, d'être le plus présent possible sur le territoire, d'être visible sur le territoire.

Ce sont donc trois grandes orientations qui guideront notre action pour la période d'avril 2020 à décembre 2021 :

- **Orientation 1 : connaître et se faire connaître.**
Approfondir le diagnostic entamé
Réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance de celui-ci
Se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, élus, institutionnels

Faire connaître notre action et travailler avec les acteurs locaux sur la complémentarité des actions est une priorité de notre EVS. Pour cela il est nécessaire de maintenir un diagnostic permanent du territoire afin d'être toujours à l'écoute de celui-ci, de ses évolutions.

La participation aux animations locales, la mise en place d'animations spécifiques en lien avec les élus locaux, et la rencontre avec les Maires du territoire sont les moyens mis en œuvre pour que la communication et l'information sur le projet EVS soit optimale, tout en développant des outils de communication visuels et en utilisant les vecteurs courant de l'information (journaux, réseaux sociaux...)

- **Orientation 2 : s'ouvrir au territoire afin de faciliter l'accès aux droits, aux services, aux loisirs, à la culture, afin de briser l'isolement**
- organiser l'itinérance des services
- être présent au niveau des communes du territoire

La mobilité et l'isolement semblent être deux faiblesses du territoire. Le centre social intercommunal n'est pas en mesure actuellement de mettre en œuvre son action sur tout le territoire, et notamment au niveau des communes éloignées de l'Aigle et dont les besoins sont identifiés par certains acteurs. L'EVS veillera à rendre accessible les services nécessaires (en particulier le numérique) ainsi que les loisirs favorisant le lien social, dans un souci d'équité pour le territoire. Il ne s'agit pas d'être partout et tout le temps, mais de s'adapter et de répondre à la demande là où elle est exprimée, là où les besoins sont identifiés, en s'appuyant sur les ressources locales.

- **Orientation 3 : Construire un espace d'accueil, d'écoute, d'expression, permettant aux habitants de concevoir et réaliser leurs projets.**
- Etre une porte d'entrée vers la réalisation de projets collectifs
- Coordonner les services à la population par l'information et l'orientation vers les acteurs locaux compétents.
- Expérimenter le développement d'animations et de services dans les secteurs dépourvus afin de susciter l'envie de partager, de se retrouver, et d'innover avec les habitants dans de nouveaux projets.

Associer les habitants à une démarche, les accompagner dans leurs projets, permet de les impliquer dans la vie de leur lieu de résidence, et donc de développer leur pouvoir d'agir.

	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21
Mise en place officielle de la gouvernance du projet												
Rencontres avec les Maires pas encore rencontrés												
Poursuite des rencontres avec les acteurs de la vie locale												
Expérimentation d'animations ponctuelles au niveau des communes volontaires pour rencontrer un maximum d'habitants												
Expérimentation de mise en place de services aux habitants en fonction du diagnostic, en coordination avec les élus et les acteurs de la vie locale												
Information auprès de chaque maire sur les services proposés par le CIAS												
Passation de questionnaires habitants												
Participation aux animations communales : galette, accueil des nouveaux habitants, fête de la commune...												
Analyse des questionnaires habitants												
Analyse des entretiens avec les Maires												
Evaluation du projet social												
Rédaction du projet social												
Proposition du nouveau projet social auprès de la CAF de l'Orne												
Comité de pilotage	Comité technique			Comité technique	Comité de pilotage		Comité technique	Comité de pilotage				

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-A
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

VII - Les moyens au service du projet social

COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est informé de toute l'action de l'EVS, du déroulement du projet.
Il a pour rôle de valider les orientations prises par l'EVS, mais également d'être ambassadeur du projet auprès des élus de territoire, des acteurs de la vie locale.

COMITE TECHNIQUE

Le comité technique propose grâce à son expertise, les orientations auprès du comité de pilotage. Il est composé de la coordinatrice de l'EVS, du directeur du centre social, de la directrice du CIAS, de la coordinatrice de la CTG et de la conseillère technique de la CAF.
Il a pour rôle d'informer le comité de pilotage notamment sur l'action de l'EVS, les besoins, les attentes du territoire, la faisabilité du projet, et de proposer les actions en lien avec le diagnostic permanent et les moyens nécessaires.

COORDINATRICE EVS

La coordinatrice EVS travaille à mi-temps sur le projet EVS de janvier 2020 à septembre 2020, puis à temps complet à compter d'octobre 2020.
Son rôle est la mise en œuvre du projet, l'animation de celui-ci, sa réalisation et son évaluation, en lien avec le centre social et le comité technique.

1 - Moyens humains

CONSEILLERE TECHNIQUE CAF

Membre du comité technique et de pilotage du projet, son rôle est essentiel dans la conception et la réalisation du projet EVS. Elle est un soutien technique sur tous les domaines : politique, technique et financier.

AGENTS DU CIAS

En fonction des actions mises en place dans le cadre du projet EVS, des agents du CIAS des Pays de l'Aigle seront ponctuellement sollicités. Leur expertise dans le domaine social est une ressource que l'EVS pourra utiliser selon les disponibilités des agents, au service des habitants du territoire.

ANIMATEURS DU CENTRE SOCIAL

En fonction des actions mises en place dans le cadre du projet EVS, des animateurs du centre social seront ponctuellement sollicités. L'expertise du centre social est une ressource que l'EVS pourra utiliser selon les disponibilités des agents, au service des habitants du territoire.

ACTEURS LOCAUX DE LA VIE SOCIALE

Ces acteurs de l'animation locale seront sollicités dans le cadre du projet social de l'EVS. Le partenariat avec les acteurs locaux est la clé de la réussite du projet.

3 - Moyens financiers

- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Véhicules du Centre Social et du CIAS

- Matériel administratif
- Matériel de classement des documents de communication
- Matériel pédagogique spécifique en fonction des actions

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-A1
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Budget prévisionnel 2020 (avril-septembre : ½ temps ; octobre-décembre : temps complet)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	1000	74- Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		- DDCS-Reaap	
Locations		- DDCS-Politique de la ville	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication	750	- CIAS	9221
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		- CAF- Prestation de service EVS	13830
Autres impôts et taxes		- MSA	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	19206	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	2095		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	23051	TOTAL DES PRODUITS	23051
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

Accusé de réception en préfecture
 061-200072387-20210216-2021-02-16-012-AI
 Date de télétransmission : 02/03/2021
 Date de réception préfecture : 02/03/2021

TOTAL	23051	TOTAL	23051
-------	-------	-------	-------

Budget prévisionnel 2021 (temps complet)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	1500		
Achats matières et fournitures	3000	74- Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		- DDCS-Reaap	
Locations		- DDCS-Politique de la ville	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-AI
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

Rémunérations Intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication	800	- CIAS	25099
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		- CAF- Prestation de service EVS	22987
Autres impôts et taxes		- MSA	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	38415	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	4371		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	48086	TOTAL DES PRODUITS	48086
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	48086	TOTAL	48086

4 - Le développement et l'entretien du partenariat

Le partenariat avec les acteurs de l'animation locale sera primordial dans la réussite du projet. En effet, il ne s'agit pas simplement d'apporter des services et des animations au plus près des habitants. L'objectif est de privilégier les ressources locales lorsqu'elles sont présentes, et notamment le tissu associatif. L'EVS sera dans ce cas un appui dans le développement, un vecteur d'information, et un coordinateur de l'ensemble des actions et services proposés aux habitants sur le territoire.

L'EVS s'attachera également à prendre part aux réseaux, dispositifs et projets existants sur le territoire, rentrant dans ses missions. C'est notamment le cas de la Charte des Aînés, du Réseau Territorial Prévention Santé, du Projet Educatif de Territoire...

5 - Les actions au service du projet

AXE 1 : CONNAITRE ET SE FAIRE CONNAITRE

Objectifs opérationnels	Proposition d'actions	Planning	Descriptif succinct de l'action
Approfondir le diagnostic	Analyser et croiser les données des	1 ^{er} trimestre	En lien avec la CAF, commander et analyser les données disponibles notamment sur les familles :

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-AI
Date de télétransmission : 02/03/2021
Page 47
Date de réception préfecture : 02/03/2021

entamé	partenaires et du territoire	2021	composition, monoparentalité, localisation, niveau de vie... afin de cibler les communes d'intervention prioritaire. Croiser l'ensemble des données avec les dispositifs du territoire : Charte des Aînés, RTPS...)
	Cartographe le territoire selon des thématiques définies	1 ^{er} semestre 2021	Etablir des cartes visuelles du territoire pour zoner selon des thématiques : population, équipements de sport, loisirs, santé, commerces..., logement, voies de communication...
Réaliser un diagnostic permanent du territoire, et approfondir la connaissance de celui-ci	Interroger les habitants	1 ^{er} Trimestre 2020	Préparer un guide d'entretien permettant d'avoir une lisibilité sur les attentes et besoins des habitants par commune, d'analyser leur connaissance des services existants, leur implication potentielle dans des projets, leur mode d'information... Réaliser la passation des entretiens lors de manifestations locales, d'animations mises en place par les communes ou par l'EVS, diffuser le questionnaire en ligne.
	Interroger les acteurs de la vie locale	1 ^{er} Trimestre 2020	Préparer un guide d'entretien pour connaître les actions développées par les acteurs de l'animation locale, les points positifs, les difficultés, les opportunités, les menaces, les besoins éventuels en accompagnement par l'EVS, la faisabilité d'un travail commun de coordination de l'animation de la vie sociale du territoire. Prendre contact avec ces acteurs afin de découvrir leur action et de présenter l'EVS.
	S'entretenir avec les élus locaux	1 ^{er} Trimestre 2020	Préparer un guide d'entretien afin de rencontrer les Maires des communes du territoire et de s'entretenir avec eux sur la connaissance de leur commune, les animations et actions existantes, les besoins, souhaits ou difficultés rencontrées. Prendre contact avec tous les maires et organiser une première rencontre avec eux pour s'entretenir et présenter l'EVS.
	Le Fichier des Communes	1 ^{er} Semestre 2020	Recenser dans un grand fichier l'ensemble des données collectées pour chaque commune individuellement, que ce soit lors des recherches statistiques, lors des entretiens avec les maires, les acteurs de la vie locale ou les habitants. Mettre à jour ces fiches dès que des informations nouvelles sont collectées. Ce fichier sera la base de l'organisation des actions développées par l'EVS.
Se faire connaître des habitants et	Rendez-vous en Mairies	1 ^{er} trimestre 2021	A la demande des maires, tous les ans, à la période souhaitée par chacun d'entre eux, la coordinatrice de l'EVS, accompagnée d'un autre

des acteurs du territoire : associatifs, élus, institutionnels			agent éventuellement en fonction des attentes, rencontrera les maires et/ou Conseillers municipaux et/ou secrétaires de mairie, afin de présenter ou re-présenter l'ensemble des services proposés par le CIAS.
	Création d'un flyer de présentation de l'EVS	1 ^{er} trimestre 2020	Afin d'avoir un support ressource qui puisse faire écho aux entretiens réalisées par la coordinatrice avec les élus et les acteurs de la vie locale, création d'un flyer format marque page, avec logo et dénomination de l'EVS pour marquer les esprits et entamer la stratégie offensive de communication. Ce flyer explique succinctement les missions de l'EVS, à qui il s'adresse, son mode de fonctionnement, ainsi que les coordonnées permettant de joindre la coordinatrice.
	Elaboration d'une stratégie de communication des actions de l'EVS	4 ^{ème} trimestre 2020	Une stratégie offensive de communication autour de l'action globale de l'EVS est nécessaire pour se faire connaître et reconnaître rapidement sur le territoire par tous les acteurs. Communication visuelle : flyer, affiches lors d'évènement ponctuels en lien avec les mairies et distribution en boîte à lettre lorsque cela est possible, totem ou drapeau pour être visible de loin lorsque l'EVS est présent sur une commune, bulletin des communes, programme mensuel établi par l'office de tourisme... Communication numérique : site Internet de la CDC, site Internet de l'office de tourisme, Facebook de la CDC, Facebook du Pôle Animation, développement d'un compte Instagram et Snapchat, développement d'une newsletter. Communication écrite : journaux locaux, compte rendu sous forme de newsletter à destination des élus, partenaires, et acteurs de la vie locale, compte rendu d'activité semestriel à destination du comité de pilotage.

AXE 2 : S'OUVRIRE AU TERRITOIRE AFIN DE FACILITER L'ACCES AUX DROITS, AUX SERVICES, AUX LOISIRS, A LA CULTURE, AFIN DE BRISER L'ISOLEMENT

Objectifs opérationnels	Proposition d'actions	Planning	Descriptif succinct de l'action
Expérimenter et organiser l'itinérance des services	Espace Public Numérique Itinérant	1 ^{er} trimestre 2021	L'accès au numérique est souvent une problématique rencontrée sur le territoire. De plus en plus de démarches sont dématérialisées, et il est aujourd'hui obligatoire de pouvoir accéder à un moment donné à l'informatique et Internet. Ce constat a été plusieurs fois observé, que ce soit par le succès de l'action EPN sur le centre social, ou lors des échanges avec les habitants et les élus locaux. L'idée est donc d'organiser le déplacement de l'EPN sur les communes, en fonction des demandes des élus dans un premier temps, selon un planning établi à l'avance de manière à informer le public assez tôt. Certaines communes ayant déjà bien identifié ce besoin ont fait part de leur demande d'accompagnement numérique au moment des déclarations d'impôts sur le revenu notamment.
Expérimenter et organiser l'itinérance des animations	Ludothèque itinérante	4 ^{ème} trimestre 2020	Depuis 5 ans, le centre social met en œuvre une action ludothèque. Celle-ci est à la fois fixe et itinérante. Dans le cadre des missions de l'EVS, il nous semble important que la coordination des itinérances de la ludothèque se fasse en lien avec AESIA. Cette action a été commandée par une grande majorité des Maires lors des rencontres avec la coordinatrice EVS, que ce soit pour une action spécifique ludothèque, ou dans le cadre d'une animation locale organisée par la Mairie, lors de laquelle une animation ludothèque prendrait tout son sens (fête communale, galette...)
	Atelier créatif itinérant	4 ^{ème} trimestre 2020	En lien avec une animatrice du centre social et/ou les acteurs locaux dès lors que cela est possible, l'EVS proposera des animations créatives (ateliers manuels, création de bijoux, réalisation de décorations pour Noël ou halloween par exemple, ...). Ces ateliers seront expérimentaux, avec un double objectif : tester l'animation pour voir si elle peut fonctionner de manière régulière et/ou pérenne, et être un prétexte pour que les habitants se déplacent, se rencontrent, et rencontrent la coordinatrice de l'EVS pour évoquer leurs besoins, leurs attentes, leurs projets, leurs envies...

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-AL
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021

	Atelier sportif itinérant	1 ^{er} trimestre 2021	En lien avec un animateur du centre social, l'EVS proposera des animations sportives adaptées aux différents publics en fonction de la typologie de la population communale : animations familiales, à destinations des adultes isolés, animations sportives dédiées aux enfants ou aux adolescents. Ces ateliers seront expérimentaux, avec un double objectif : tester l'animation pour voir si elle peut fonctionner de manière régulière et/ou pérenne, et être un prétexte pour que les habitants se déplacent, se rencontrent, et rencontrent la coordinatrice de l'EVS pour évoquer leurs besoins, leurs attentes, leurs projets, leurs envies...
	Atelier familles itinérant	4 ^{ème} trimestre 2020	En lien avec le référent familles et le animatrices familles du centre social et/ou les acteurs locaux dès lors que cela est possible, l'EVS proposera des animations spécifiques à destination des familles (ateliers manuels, gym motricité, permanences du référent familles, balade familiale, sorties vélo, ...). Ces ateliers seront expérimentaux, avec un double objectif : tester l'animation pour voir si elle peut fonctionner de manière régulière et/ou pérenne, et être un prétexte pour que les familles se déplacent, se rencontrent, et rencontrent la coordinatrice de l'EVS pour évoquer leurs besoins, leurs attentes, leurs projets, leurs envies...
Coordonner l'animation sociale sur le territoire	AESIA coordinateur	4 ^{ème} trimestre 2020	Cette action doit remplir un double objectif : coordonner les actions en faveur de l'animation locale, qu'elles soient proposées par l'EVS ou par les acteurs de l'animation sociale de chaque commune, et communiquer, informer sur l'ensemble des animations proposées sur la commune ou celles environnantes et accessibles aux habitants voisins.

AXE 3 : CONSTRUIRE UN ESPACE D'ACCUEIL, D'ECOUTE, D'EXPRESSION, PERMETTANT AUX HABITANTS DE CONCEVOIR ET REALISER LEURS PROJETS

Objectifs opérationnels	Proposition d'actions	Planning	Descriptif succinct de l'action
Réaliser une veille sociale permanente	AESIA veilleur social	1 ^{er} trimestre 2021	En étant présent sur le territoire, la coordinatrice sera confrontée à la réalité du terrain. L'observation directe de la vie sociale sur les communes, les échanges avec les habitants, les acteurs de l'animation locale et les élus, seront autant de modalités d'action permettant une veille sociale active et permanente. Les éléments observés ou entendus feront l'objet d'échanges réguliers avec les agents du CIAS compétents selon les domaines.
Etre présent sur le territoire et favoriser les initiatives des habitants	Accompagner les porteurs de projets dans leur démarche	1 ^{er} trimestre 2021	Accompagner des porteurs de projets dans leurs démarches (groupe de jeunes, personnes âgées isolée, familles...) et les orienter vers les structures adaptées. Créer des groupes d'entraide mutuelle et mettre en relation des personnes ayant des projets ou envies similaires pour la réalisation de leurs projets, favorisant ainsi leur pouvoir d'agir. Accompagner également les programmes comme la Charte des Aînés, RTPS...
	Le café des habitants	1 ^{er} trimestre 2021	Organiser des temps d'accueil dans les communes, sans animation, autour d'un café, pour rencontrer les habitants au plus près de chez eux, recréer le principe des places du village animée, renouer le lien social, et susciter des envies de projets, d'actions.
	Participer aux animations locales organisées par les communes	4 ^{ème} trimestre 2020	Toutes les communes du territoire organisent au moins une fois dans l'année une action lors de laquelle tout ou partie des habitants sont invités : vœux, galette, fête communale, repas des anciens... Lors des échanges entre les Maires et la coordinatrice, tous ont fait part de ces événements qu'ils organisent, et de leur souhait de participation de l'EVS, dans l'organisation, dans

			<p>l'animation ou simplement dans la présence pour échanger avec les habitants.</p> <p>Il appartiendra à la coordinatrice EVS de planifier avec les Maires la participation de l'EVS à au moins une animation communale par an, dans la mesure du possible.</p> <p>Cette participation sera l'occasion de se faire connaître, de présenter l'action d'un EVS, et d'impliquer les habitants dans la démarche du projet EVS, à différents niveaux : allant de la simple rencontre à la participation au comité de pilotage.</p>
--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche Action Vierge

AXE N°	FICHE ACTION N°	
AXE :		
INTITULE DE L'ACTION		
OBJECTIFS OPERATIONNELS		
PUBLIC BENEFICIAIRE	MOYENS MOBILISES	
OBJECTIFS	PARTENARIAT MOBILISE OU A MOBILISER	
DEROULEMENT	PERIODE D'ACTION	
	CRITERES D'EVALUATION	

Annexe 2 : Guide d'entretien habitants

AESIA – Territoire des P

Le Pôle Animation du CIAS des Pays de l'Aigle
 territoire : AESIA, un espace de vie sociale
 habitants, AESIA a besoin de vous ! C'est pou
 vous remercions.

> Où habitez-vous ?

> Votre foyer :

	Madame	Monsieu
Âges		
Situation professionnelle		

> Vous sentez-vous bien dans votre cor

Expliquez :

> Qu'est-ce qui rendrait votre commur

> Comment pourriez-vous ou aimeriez

> Avez-vous des échanges avec :

	Aucun
Vos voisins	
D'autres habitants de votre commune	

> Vous sentez-vous :

> Avez-vous des difficultés pour vous d

> Participez-vous à des animations ou comité des fêtes... ?

o Seul :

o En famille : Lesquelles ?

> Quelles animations / activités aimeriez-vous voir sur votre commune ?

o Seul

o En famille

> Connaissance des services et actions du CIAS et PAS (tableau : je connais, j'utilise, ça m'intéresse d'y aller, ça m'intéresse que ce soit mis en place sur ma commune)

Actions	Je connais	J'utilise	Ça m'intéresse d'y aller	Ça m'intéresserait sur ma commune
Maison de la Petite Enfance / Halte-Garderie / RAM				
Ludothèque itinérante				
Ludothèque à la Madeleine				
Lieu Accueil Enfants Parents « la Parent'Aïse »				
Weekends famille				
Cafés				
Espace Public Numérique				
Aide Alimentaire du CIAS				
Ecrivain Public				
Plateforme mobilité				
Portage de repas à domicile				
Etablissements pour personnes âgées				
Centres de loisirs				
Animations adultes du Pôle Animation				

> De manière générale, comment vous informez-vous des activités et animations sur le territoire ?

> Trouvez-vous facilement les informations ?

> Qu'aimeriez-vous voir mis en place sur votre commune ?

Cadre réservé à l'équipe

Date de réalisation :

Lieu de réalisation :

Annexe 3 : Guide d'entretien acteur de la vie locale

Diagnostic EVS
Guide d'entretien
Acteurs de la vie locale

Structure :

Personne rencontrée : **Qualité :**

Missions de la structure :

Typologie du public accueilli :

Annexe 4 : Guide d'entretien Maires

Diagnostic EVS Guide d'entretien Maire / Coordinatrice EVS

- Associations et animations existantes
- Typologie de la population
- Besoins/demandes les plus importantes faites auprès des mairies
 - Santé
 - Enfance
 - Adolescence
 - Personnes âgées
 - Administratif
 - Lien social
 - Loisirs / animation
 - Information
 - Mobilité
- Possibilités de mise à disposition de locaux sur la commune
- Venir sur certaines manifestations pour rencontrer les habitants
- Comment accueillez-vous les nouveaux habitants
- Quels sont les motifs de venue des habitants à la mairie

Conclure sur : que pensez-vous de ce projet ? Ce que cela peut vous apporter ?

Annexe 5 : Fichier des communes

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210216-2021-02-16-012-A1
Date de télétransmission : 02/03/2021
Date de réception préfecture : 02/03/2021